



**Rapport
trimestriel**

TROISIÈME TRIMESTRE
TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE

2008

RAPPORT DE GESTION POUR LES PÉRIODES DE TROIS ET NEUF MOIS TERMINÉES LE 30 SEPTEMBRE 2008

BELLUS Santé Inc., auparavant Neurochem inc., (BELLUS Santé ou la société) est une société mondiale qui se consacre au développement et à la commercialisation de produits en vue d'offrir des solutions novatrices en matière de santé pour répondre à des besoins critiques non satisfaits.

Les actionnaires de Neurochem inc. ont adopté la nouvelle dénomination sociale de la société, BELLUS Santé inc., lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires tenue le 15 avril 2008. Les nouveaux symboles boursiers de la société sont BLUS (NASDAQ) et BLU (TSX).

Le rapport de gestion présente une analyse des activités, du rendement et de la situation financière de la société pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2008, comparativement aux périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2007. Le rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés non vérifiés de la société pour les périodes terminées le 30 septembre 2008 et des états financiers consolidés vérifiés de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, lesquels états ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Pour toute question concernant les opérations entre apparentés, les obligations contractuelles, les contrôles et procédures de communication de l'information, le contrôle interne à l'égard de l'information financière, les principales conventions comptables et estimations, les prises de position récentes en comptabilité, ainsi que les risques et incertitudes, il y a lieu de se reporter au rapport annuel et à la notice annuelle de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'aux déclarations d'enregistrement et autres documents publics déposés, disponibles sur le site web de SEDAR au www.sedar.com ou sur le site web d'EDGAR au www.sec.gov. Ce document contient des énoncés prospectifs qui sont visés par la mise en garde figurant à la rubrique « Énoncés prospectifs » à la fin du présent rapport de gestion, et il doit être lu à la lumière de celle-ci. Sauf indication contraire, les devises contenues dans le présent document, incluant les données comparatives, sont présentées en dollars américains. Le présent rapport de gestion a été préparé par la direction à partir des renseignements dont elle disposait en date du 10 novembre 2008.

Résultats d'exploitation

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2008, la *perte nette* s'est élevée à 11 095 000 \$ (0,22 \$ par action), contre 13 889 000 \$ (0,29 \$ par action) pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, la *perte nette* s'est élevée à 36 703 000 \$ (0,74 \$ par action), contre 65 389 000 \$ (1,54 \$ par action) pour la même période de l'exercice précédent. La *perte nette* de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007 comprend une charge de désactualisation hors trésorerie de 10 430 000 \$ en vertu des PCGR canadiens, laquelle se rapporte aux billets convertibles subordonnés de premier rang à 5 % d'un capital global de 40 millions de dollars émis en mai 2007.

Les *ventes nettes* se sont chiffrées à 153 000 \$ pour le trimestre et la période de neuf mois à l'étude et sont composées des ventes initiales de VIVIMIND^{MC}, la première marque de santé naturelle de la société lancée le 2 septembre 2008 au Canada et par le biais de l'Internet. VIVIMIND^{MC} protège la mémoire et est basé sur un ingrédient naturel que l'on retrouve dans certaines algues, l'homotaurine. Ayant comme clientèle cible les baby-boomers en bonne santé, cette marque de santé naturelle brevetée cible un marché grandement sous-estimé des soins de santé personnalisés, en proposant une alternative de santé validée par des données scientifiques. VIVIMIND^{MC} est le résultat direct de

plus de 15 années de recherches scientifiques importantes incluant des études cliniques auprès de plus de 2 000 individus. Une analyse post-hoc de l'étude clinique nord-américaine de phase III portant sur l'homotaurine (VIVIMIND^{MC}) et impliquant 1 052 patients souffrant de la maladie d'Alzheimer (MA) a démontré un impact positif sur la fonction cognitive et a aidé, anatomiquement, à réduire la perte de volume d'une importante partie du cerveau en charge de la mémoire. VIVIMIND^{MC} est commercialisée par OVOS Santé Naturelle inc., une filiale en propriété exclusive de BELLUS Santé. La stratégie de la société vise à produire des revenus, dans un horizon de court à moyen terme, par la vente de produits de santé naturels et, à plus long terme, à développer un portefeuille de produits pharmaceutiques.

Les *produits tirés de l'entente de coopération* se sont chiffrés à néant pour le trimestre à l'étude (205 000 \$ pour la période de neuf mois) contre 228 000 \$ pour la même période de l'exercice précédent (913 000 \$ pour la période de neuf mois). Ces produits découlaient de l'entente conclue avec Centocor, Inc. (Centocor) portant sur l'epridisate (KIACTA^{MC}), produit candidat de recherche administré par voie orale destiné au traitement de l'amylose amyloïde A (amylose AA). Au cours du premier trimestre de 2008, la société a annoncé sa décision de poursuivre le programme de développement clinique de l'epridisate (KIACTA^{MC}) et qu'elle va débiter une deuxième étude clinique de phase III sur l'epridisate (KIACTA^{MC}) en étroite collaboration avec la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis et l'Agence européenne des médicaments (EMA). La société prévoit déposer une demande de présentation de drogue nouvelle de recherche au cours du quatrième trimestre de 2008 avec environ 190 patients qui seront suivis sur une période de 24 mois. Compte tenu de cette décision, la société a retiré ses demandes d'autorisation de mise sur le marché pour l'epridisate (KIACTA^{MC}) aux États-Unis, dans l'Union Européenne et en Suisse. Le 15 avril 2008, la société a annoncé qu'elle avait repris de Centocor ses pleins droits de propriété et le contrôle de l'epridisate (KIACTA^{MC}). Au cours du deuxième trimestre de 2008, la portion remboursable (6 000 000 \$) du paiement initial reçu de Centocor en 2005 a été remboursée à cette dernière.

Les *produits tirés des coûts remboursables* se sont élevés à néant pour le trimestre à l'étude (69 000 \$ pour la période de neuf mois), contre 73 000 \$ pour la même période de l'exercice précédent (332 000 \$ pour la période de neuf mois). Pour la période de neuf mois à l'étude et les périodes correspondantes de l'exercice précédent, ces produits se composaient des coûts remboursables par Centocor dans le cadre des activités liées à l'epridisate (KIACTA^{MC}). Étant donné que la société a repris entièrement de Centocor les droits de propriété qu'elle détenait dans le cadre de ce programme, les coûts y afférents ne sont plus remboursés par Centocor.

Les *frais de recherche et de développement*, avant les crédits d'impôt et subventions à la recherche, se sont chiffrés à 5 208 000 \$ pour le trimestre à l'étude (21 111 000 \$ pour la période de neuf mois), contre 11 964 000 \$ pour la même période de l'exercice précédent (43 533 000 \$ pour la période de neuf mois). La diminution constatée au cours des périodes à l'étude par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent est principalement attribuable à la réduction des dépenses engagées dans le développement du tramiprosate (ALZHEMED^{MC}; homotaurine) pour le traitement de la MA, suite à la décision de la société, en novembre 2007, de mettre fin au programme de développement pharmaceutique du tramiprosate (ALZHEMED^{MC}).

La société développe également le NC-503 (epridisate) pour le traitement du diabète de type II ainsi que certaines autres caractéristiques du syndrome métabolique. Un essai clinique de phase II chez des patients diabétiques a débuté au Canada et le recrutement et la randomisation de patients ont débuté au cours du deuxième trimestre de 2008. Cette étude est d'une durée de 26 semaines, en

double aveugle, contrôlée contre placebo et randomisée. Les résultats intermédiaires sont attendus tôt en 2009. Les résultats des études sur un modèle rat valide du diabète et du syndrome métabolique ont montré que le NC-503 diminue les taux de glycémie chez les rats Zucker diabétiques obèses comparativement au groupe de contrôle, tout en maintenant 40 % de plus des cellules des îlots pancréatiques (cellules sécrétant de l'insuline) par rapport au groupe de contrôle et a montré certains effets protecteurs sur la fonction rénale.

Les *crédits d'impôt et subventions à la recherche* se sont chiffrés à 264 000 \$ pour le trimestre à l'étude (1 128 000 \$ pour la période de neuf mois), contre 434 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent (1 434 000 \$ pour la période de neuf mois). Les crédits d'impôt à la recherche représentent les crédits d'impôt remboursables obtenus en vertu du Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental du Québec, pour les dépenses engagées au Québec. La diminution est principalement attribuable à une baisse des frais de recherche et de développement encourus au Québec au cours des périodes à l'étude et admissibles à des crédits d'impôt remboursables.

Les *frais généraux et administratifs* ont totalisé 2 987 000 \$ pour le trimestre à l'étude (8 513 000 \$ pour la période de neuf mois), contre 2 559 000 \$ pour la même période de l'exercice précédent (9 184 000 \$ pour la période de neuf mois). L'augmentation au cours du trimestre est essentiellement attribuable aux charges engagées dans le cadre des activités liées aux produits de santé naturelle de la société.

Les *frais de vente et de commercialisation* se sont établis à 1 424 000 \$ pour le trimestre à l'étude (3 459 000 \$ pour la période de neuf mois) et ils sont composés de charges engagées relativement à la commercialisation de VIVIMIND^{MC}, la marque de santé naturelle de la société, qui a été lancé au cours du trimestre à l'étude.

Les *coûts remboursables* se sont chiffrés à néant pour le trimestre à l'étude (69 000 \$ pour la période de neuf mois), contre 73 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent (332 000 \$ pour la période de neuf mois). Pour la période de neuf mois à l'étude et les périodes correspondantes de l'exercice précédent, ces coûts remboursables se composaient des coûts engagés au nom de Centocor et remboursables par cette dernière pour les activités relatives à l'eurodisate (KIACTA^{MC}). Étant donné que la société a repris entièrement de Centocor les droits de propriété qu'elle détenait dans le cadre de ce programme, les coûts y afférents ne sont plus remboursés par Centocor.

La *rémunération à base d'actions* s'est chiffrée à 439 000 \$ pour le trimestre à l'étude (2 298 000 \$ pour la période de neuf mois), contre 998 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent (2 854 000 \$ pour la période de neuf mois). Cette charge se rapporte aux options sur actions ainsi qu'aux primes d'encouragement à base d'actions; la charge de rémunération relative aux options est mesurée à la juste valeur à la date d'attribution et elle est passée en charges au cours du délai d'acquisition des droits. La diminution est essentiellement attribuable à l'annulation d'options sur actions ainsi qu'à des ajustements liés à l'extinction d'options sur actions au cours du trimestre à l'étude.

Les *intérêts créditeurs* se sont élevés à 145 000 \$ pour le trimestre à l'étude (856 000 \$ pour la période de neuf mois), contre 1 021 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent (2 585 000 \$ pour la période de neuf mois). La diminution est principalement attribuable à des soldes d'encaisse moyens et taux d'intérêts moins élevés au cours des périodes à l'étude par rapport à leur niveau au cours des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

La *charge de désactualisation* s'est élevée à 1 243 000 \$ pour le trimestre à l'étude (3 675 000 \$ pour la période de neuf mois), contre 1 452 000 pour la période correspondante de l'exercice précédent (14 568 000 \$ pour la période de neuf mois). La charge de désactualisation représente les intérêts théoriques en vertu des PCGR sur les billets convertibles de premier rang à 6 % d'un capital global de 42 085 000 \$ émis en novembre 2006 (billets 2006) ainsi que sur les billets convertibles de premier rang à 6 % d'un capital de 40 000 000 \$ (billets de premier rang) et les billets convertibles subordonnés de premier rang à 5 % d'un capital de 40 000 000 \$ (billets subordonnés) émis en mai 2007. La société accumule la valeur comptable des billets convertibles à leur valeur nominale par une imputation au bénéfice échelonnée sur leur durée de vie prévue qui est de 60 mois, 54 mois et 1 mois, respectivement. La diminution au cours de la période de neuf mois à l'étude comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent est principalement attribuable à une charge de désactualisation de 10 430 000 \$ constatée au cours du deuxième trimestre de 2007 sur les billets subordonnés, lesquels ont été convertis en totalité au cours de ce trimestre. Au 30 septembre 2008, la totalité des billets 2006 au montant de 42 085 000 \$ ainsi que 4 500 000 \$ de billets de premier rang sont en circulation. Il y a lieu de se reporter à la rubrique Liquidités et ressources en capital pour plus de détails sur les billets convertibles.

La *variation de la juste valeur des dérivés incorporés* a donné lieu à un gain de 45 000 \$ pour le trimestre à l'étude (gain de 145 000 \$ pour la période de neuf mois), contre un gain de 972 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent (perte de 898 000 \$ pour la période de neuf mois) et représente la variation de la juste valeur des dérivés incorporés, incluant les dérivés incorporés inclus dans les billets de premier rang et billets subordonnés d'un capital global de 80 000 000 \$ émis en mai 2007.

La *déévaluation des effets de commerce adossés à des créances mobilières de tiers* a donné lieu à une perte de néant pour le trimestre à l'étude (375 000 \$ pour la période de neuf mois) et correspond à la provision additionnelle comptabilisée au moment de l'évaluation des effets de commerce adossés à des créances mobilières détenus par la société. Il y a lieu de se reporter à la section Liquidités et ressources en capital pour plus de détails.

La *perte de change* s'est élevée à 216 000 \$ pour le trimestre à l'étude (gain de 644 000 \$ pour la période de neuf mois), comparativement à un gain de 565 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent (gain de 1 184 000 \$ pour la période de neuf mois). Les gains et les pertes de change découlent des fluctuations des taux de change se rapportant aux actifs monétaires nets libellés en devises, autres qu'en dollars américains qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société, et consiste principalement d'actifs et passifs monétaires libellés en dollars canadiens. Le gain de change pour la période de neuf mois à l'étude inclut un gain de 924 000 \$ comptabilisé dans le cadre du reclassement, au cours du premier trimestre de 2008, des produits reportés (passif non monétaire) aux charges à payer (passif monétaire) du montant remboursable (6 000 000 \$) à payer à Centocor, par suite du recouvrement par la société des droits de propriété et du contrôle de l'éprodisate (KIACTA^{MC}).

Les *autres produits* se sont élevés à 276 000 \$ pour le trimestre à l'étude (810 000 \$ pour la période de neuf mois), contre 270 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent (987 000 \$ pour la période de neuf mois). Les autres produits sont constitués de produits non liés à l'exploitation, principalement des revenus de sous-location.

Opérations entre apparentés

(en milliers de dollars US)

	Période de trois mois		Période de neuf mois	
	terminée le 30 septembre		terminée le 30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
Charges de service de gestion	601\$	600\$	1 853\$	1 700\$
Produits de sous-location	235\$	227\$	695\$	615\$

Veuillez vous reporter à la note 9 aux états financiers consolidés non vérifiés pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 pour plus de détails.

Résultats trimestriels (non vérifiés)

(en milliers de dollars US, sauf les données par action)

Trimestres	Produits	Perte nette	Perte nette par action
	\$	\$	De base et diluée \$
Exercice terminé le 31 décembre 2008			
Troisième trimestre	153	(11 095)	(0,22)
Deuxième trimestre	47	(12 706)	(0,26)
Premier trimestre	227	(12 902)	(0,26)
Exercice terminé le 31 décembre 2007			
Quatrième trimestre	270	(16 097)	(0,33)
Troisième trimestre	301	(13 889)	(0,29)
Deuxième trimestre	443	(30 484)	(0,75)
Premier trimestre	501	(21 016)	(0,54)
Exercice terminé le 31 décembre 2006			
Quatrième trimestre	675	(17 011)	(0,44)

Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, la baisse des pertes nettes trimestrielles est essentiellement attribuable à la diminution des frais de recherche et développement. La baisse de la perte nette du deuxième trimestre de 2008 comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent est également attribuable à une charge de désactualisation sur les billets convertibles moins élevée. La baisse de la perte nette au cours du quatrième trimestre de 2007 comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent est également attribuable à une réduction des frais généraux et administratifs, compensée par des revenus moins élevés, une charge de désactualisation sur les billets convertibles plus élevée ainsi qu'une dévaluation enregistrée sur les effets de commerce adossés à des créances mobilières de tiers.

Liquidités et ressources en capital

Au 30 septembre 2008, la société disposait d'espèces, de quasi-espèces et de titres négociables d'une valeur 20 595 000 \$ contre 58 672 000 \$ au 31 décembre 2007. Cette baisse est principalement attribuable aux sorties de fonds liées aux activités d'exploitation. La société a également une dette bancaire à court terme de 8 466 000 \$, incluant 5 963 000 \$ engagé

relativement au remboursement effectué à Centocor. Ainsi qu'il en a été question un peu plus tôt, au cours du deuxième trimestre de 2008, la société a remboursé la partie remboursable du paiement forfaitaire unique qu'elle avait reçu de Centocor en 2005. Étant donné que cette obligation était garantie par des effets de commerce adossés à des créances mobilières (ECACM), marché qui fait actuellement l'objet d'une restructuration, comme il en sera question un peu plus loin dans cette rubrique, la société a obtenu de la banque à charte qui lui avait vendu les ECACM une facilité de crédit lui permettant de financer le remboursement. La dette bancaire porte intérêt au taux préférentiel de la banque moins 1 %. Cette dette bancaire devrait être refinancée par des facilités bancaires à long terme une fois que la restructuration des ECACM, dont il est question ci-dessous, aura eu lieu.

Le 17 juillet 2008, la société a acquis la totalité du capital-actions restant en circulation d'Innodia Inc (Innodia), une société fermée dont les activités consistent à développer des composés pour le traitement du diabète, de l'obésité ainsi que de conditions métaboliques et de maladies connexes. Avant l'acquisition la société détenait indirectement 23 % du capital-actions d'Innodia. La société a acquis l'entreprise d'Innodia, y compris la propriété intellectuelle liée à ses projets portant sur le diabète et l'obésité, et détient maintenant les droits exclusifs couvrant la plate-forme de BELLUS Santé dans le domaine du diabète et tous les composés connexes. Le prix d'achat, qui s'établit à \$1 278 000, a été réglé au moyen de l'émission de 1 185 797 actions ordinaires sur le capital autorisé de BELLUS Santé. Une contrepartie supplémentaire, composée d'actions émises sur le capital autorisé ou, au gré de la compagnie, d'espèces est payable au premier anniversaire de la clôture de l'opération, sous réserve de l'établissement de la valeur de certains actifs au moment en cause.

Le 2 mai 2007, la société a émis des billets convertibles d'un capital global de 80 000 000 \$, à savoir 40 000 000 \$ de billets convertibles de premier rang à 6 % échéant en 2027 et 40 000 000 \$ de billets convertibles subordonnés de premier rang à 5 % échéant en 2012. Le prix de conversion initial des billets convertibles de premier rang à 6 % est de 12,68 \$ ou égal, s'il est moins élevé, au cours moyen pondéré des actions ordinaires sur la période de cinq jours précédant la conversion, sous réserve d'ajustements dans certaines circonstances. Jusqu'à l'échéance du 2 mai 2027, la société versera l'intérêt sur les billets convertibles de premier rang à 6 %, sous réserve de toute conversion ou de tout rachat ou d'encaissement antérieurs. Les billets convertibles subordonnés de premier rang à 5 % devaient être obligatoirement convertis en actions ordinaires dans certaines circonstances. En lien avec cette transaction, la société a émis des bons de souscription permettant, jusqu'au 2 mai 2012, de souscrire un total de 2 250 645 actions ordinaires au prix initial de 12,68 \$ l'action, sous réserve d'ajustements dans certaines circonstances. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, des billets convertibles de premier rang à 6 % au montant de 35 500 000 \$ ont été convertis en 5 619 321 actions ordinaires et la totalité des billets convertibles subordonnés de premier rang à 5 % ont été convertis en 4 444 449 actions ordinaires.

Le 9 novembre 2006, la société a émis 42 085 000 \$ de billets convertibles de premier rang (les billets 2006) échéant en 2026 portant intérêt au taux annuel de 6 %. Les billets 2006 sont convertibles en actions ordinaires en fonction d'un taux de conversion initial de 50,7181 actions pour chaque tranche de 1 000 \$ de capital de billets 2006 (19,72 \$ par action). Les billets 2006 sont convertibles, au choix du porteur, sous certaines conditions. Le 15 octobre 2009, le taux de conversion des billets 2006 sera rajusté pour être porté à un montant égal à une fraction dont le numérateur est 1 000 \$ et le dénominateur, la moyenne des cours vendeurs de clôture des actions ordinaires de la société pendant les 20 jours de bourse précédant immédiatement le troisième jour ouvrable, inclusivement, précédant le 15 octobre 2009. Toutefois, ce rajustement ne sera pas effectué s'il réduisait le taux de conversion. À compter du 15 novembre 2009, le taux de conversion

se rajuste pour s'établir de nouveau au taux de conversion qui était en vigueur avant le 15 octobre 2009. À compter du 15 novembre 2011, la société pourra racheter, contre espèces, la totalité ou une partie des billets 2006 à un montant égal à 100 % du capital des billets 2006, plus tout intérêt couru ou impayé. Les 15 novembre 2011, 2016 et 2021, les porteurs de billets 2006 pourraient exiger que la société rachète, contre espèces, la totalité ou une partie de leurs billets 2006 à un montant égal à 100 % du capital des billets 2006, plus tout intérêt couru ou impayé. La société peut, à son gré, choisir de régler le capital à rembourser par le rachat ou la conversion en espèces ou en actions ou par une combinaison des deux. Au 30 septembre 2008, la totalité des billets 2006 était en circulation. Selon les modalités des billets 2006, les actions de la société doivent demeurer de façon continue à la cote d'une bourse américaine reconnue; le non-respect de cette exigence peut constituer un manquement qui pourrait faire en sorte que les billets convertibles soient exigibles immédiatement (se reporter à la rubrique portant sur les événements postérieurs à la date du bilan). Pour de plus amples renseignements, il y a lieu de se reporter au rapport annuel et à la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, ainsi qu'aux autres documents publics déposés.

En août 2006, la société a conclu une convention d'achat de titres à l'égard d'une facilité de crédit avec Cityplatz Limited (Cityplatz), qui met à la disposition de la société des fonds pouvant totaliser 60 000 000 \$ en échange de l'émission d'actions ordinaires. La facilité de crédit a été modifiée en février 2008 afin d'en prolonger la durée jusqu'en février 2010. En vertu de la facilité de crédit amendée, le montant maximal de chaque prélèvement est limité à 6 000 000 \$ ou à 12,5 % du prix pondéré en fonction du volume des actions ordinaires au moment du prélèvement, si ce montant est inférieur. Les actions ordinaires seront émises à un escompte de 4,0 % du cours du marché si le prix moyen pondéré en fonction du volume par action est de 6 \$ ou plus, et de 7,0 % si le prix moyen pondéré en fonction du volume est inférieur à 6 \$ au moment du prélèvement. Une commission de placement correspondant à 2,4 % du produit brut sera payable à l'agent de placement. La facilité de crédit prendra fin si (i) les actions ordinaires de la société sont radiées de la cote du NASDAQ, à moins que les actions ordinaires ne soient alors inscrites à la cote d'un autre marché boursier spécifié à l'entente et que cette radiation ne soit liée à une inscription subséquente à un autre marché boursier spécifié à l'entente (voir événement postérieur), (ii) la société fait l'objet d'une opération de changement de contrôle ou (iii) la société subit un effet défavorable important auquel il est impossible de remédier avant l'avis de prélèvement suivant. La société peut résilier la convention d'achat de titres (i) si Cityplatz ne parvient pas à financer un prélèvement ayant fait l'objet d'un avis approprié dans les cinq jours de bourse suivant la fin de la période de règlement applicable ou (ii) après avoir prélevé au moins 15 000 000 \$ sur la facilité de crédit. Au 30 septembre 2008, la société n'a pas effectué de prélèvements sur sa facilité de crédit. Au 30 septembre 2008, des fonds totalisant 3 982 000 \$ étaient potentiellement admissibles pour prélèvements.

Au 30 septembre 2008, la société détenait des ECACM de tiers d'une valeur nominale de 13 219 000 \$, incluant 6 606 000 d'ECACM de tiers acquis dans le cadre de la transaction d'Innodia. Ces placements devaient venir à échéance en août 2007 mais, en raison d'une perturbation des marchés du crédit, notamment du marché des ECACM, ces placements n'ont pas été réglés à l'échéance et ils demeurent en cours. Il n'existe actuellement aucun cours de marché pour ces ECACM. Le 25 avril 2008, les détenteurs des ECACM ont approuvé le plan de restructuration dont le comité pancanadien d'investisseurs (le Comité) a fait l'annonce en décembre 2007 et il est prévu que ce plan soit mis en place prochainement; ceci devrait donner lieu à la conversion des ECACM en des instruments financiers à plus long terme. Au 30 septembre 2008, la société a déterminé que la juste valeur de ces ECACM était d'environ 9 716 000 \$, dont 546 000 \$ est présentée comme faisant partie de l'encaisse affectée, étant donné que cette somme est donnée en nantissement à une

banque pour garantir des lettres de crédit émises dans le cadre de contrats de location. Pour ce qui est des estimations de sa juste valeur, la société a inscrit une réduction de valeur de 1 184 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, puis une autre réduction de valeur de 375 000 \$ au cours du trimestre terminé le 31 mars 2008 afin de tenir compte des pertes de valeur sur ces placements. Au cours du trimestre à l'étude, aucune autre réduction de valeur n'a été constatée; même s'il y a eu certains changements dans les facteurs et les hypothèses, le résultat net n'a eu aucune incidence sur l'estimation de la juste valeur. La société a estimé la juste valeur des ECACM à l'aide d'une méthode fondée sur les flux de trésorerie actualisés pondérés selon les probabilités, qui se fonde sur les meilleures estimations de la période pendant laquelle les actifs vont générer des flux de trésorerie, soit pendant une période allant de cinq à 28 ans selon la restructuration proposée, le taux d'intérêt nominal, le taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie nets attendus correspondant à celui des billets de qualité comparable en fonction des facteurs de risque associés aux différents placements et d'autres facteurs qualitatifs. Cette estimation de la juste valeur des ECACM n'est pas étayée par les cours ou les taux pouvant être obtenus sur le marché, et par conséquent, fait l'objet d'incertitudes, notamment en ce qui concerne le succès de la réalisation du plan de restructuration envisagé, les montants estimatifs devant être recouverts, le rendement des instruments financiers de rechange et le calendrier des flux de trésorerie futurs. Le dénouement de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la juste valeur définitive de ces placements varie par rapport à la meilleure estimation de la société figurant aux présentes. Des variations à court terme pourraient donner lieu à une modification du montant constaté à l'égard de ces actifs.

Au 30 septembre 2008, l'effectif de la société comprenait 103 employés contre 172 employés au 30 septembre 2007. Au cours du trimestre à l'étude, la société a diminué de nouveau ses activités de recherche et la main d'œuvre qui s'y rattache afin de se consacrer sur ses projets clés.

Au 31 octobre 2008, 50 043 892 actions ordinaires de la société étaient en circulation, 220 000 actions ordinaires pouvaient être émises au chef de la direction à l'atteinte de certains objectifs de rendement déterminés, 4 552 856 options avaient été attribuées dans le cadre du régime d'options sur actions de la société, 2 884 471 actions pourraient présentement être émises en vertu des billets convertibles et 2 250 645 bons de souscriptions étaient en circulation, pour un total de 59 951 864 actions ordinaires, sur une base pleinement diluée.

Jusqu'à présent, la société a financé ses besoins de liquidités principalement au moyen de l'émission d'actions privée et publique, de billets convertibles, d'une transaction cession-bail, des crédits d'impôt à la recherche, des ententes de collaboration en matière de recherche, des intérêts créditeurs et autres produits. La rentabilité future de la société repose sur certains facteurs, tels que le succès des essais cliniques, les approbations par les organismes de réglementation des produits développés par la société, la capacité de la société à commercialiser, à vendre et à distribuer avec succès ses produits, incluant les produits de santé naturelle, et la capacité de la société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à bien ses projets.

La société a subi des pertes d'exploitation importantes et engagé des sorties de fonds considérables liées à l'exploitation et a accumulé un déficit de 354 957 000 \$. Au 30 septembre 2008, les obligations au comptant contractées par la société ainsi que le montant des charges prévues au cours des douze mois à venir dépassent les fonds consentis à la société ainsi que les espèces et quasi-espèces dont elle dispose. La société a reçu de NASDAQ un avis de non-conformité; l'incapacité de demeurer inscrit à la cote d'une bourse américaine reconnue pourrait donner lieu à un manquement aux termes des billets convertibles et à la résiliation de la convention d'achat de titres à l'égard d'une facilité de crédit. La société considère actuellement différentes alternatives afin

d'obtenir du financement additionnel. Picchio Pharma et ses parties liées ont manifesté leur engagement à participer et à souscrire au moins 30 % du prochain financement. Aucune entente définitive n'est encore survenue avec des investisseurs potentiels et rien ne garantit que de telles ententes surviendront. La capacité de la société à poursuivre ses activités dépend de la possibilité de recueillir du financement additionnel par emprunts ou par capitaux propres, de recevoir des fonds en vertu d'ententes de collaboration en matière de recherche ou d'ententes de licence pour les produits, et ultimement, de l'obtention d'approbations par les organismes de réglementation dans divers territoires pour commercialiser et vendre ses produits et de l'atteinte future du seuil de rentabilité. L'issue de ces questions dépend d'un certain nombre de facteurs sur lesquels la société n'exerce aucun contrôle. Par conséquent, l'incertitude liée à la capacité de la société de poursuivre ses activités après le premier trimestre de 2009 est importante.

Les états financiers consolidés ont été dressés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, qui suppose que la société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs et engagements dans le cours normal des affaires. Les présents états financiers n'incluent pas d'ajustements de montants, ni de classement des actifs et passifs, qui pourraient s'avérer nécessaires si la société ne parvenait pas à obtenir de financement additionnel ou à demeurer inscrite à la cote d'une bourse américaine reconnue, à recevoir des fonds importants par suite de la signature d'ententes de collaboration en matière de recherche ou de l'octroi de licences pour ses produits ou à réaliser des ventes de produits significatives.

Événement postérieur

La société a reçu du NASDAQ un avis de non-conformité daté du 10 octobre 2008 indiquant que, pendant 10 jours de bourse consécutifs, la valeur marchande de ses titres cotés s'est trouvée sous la barre des 50 000 000 \$ requis pour maintenir sa cotation au NASDAQ Global Market. La société estime que la récente baisse de sa valeur marchande est imputable à la pression générale que subissent les marchés des actions partout dans le monde. La société dispose de 30 jours civils, soit jusqu'au 10 novembre 2008, pour respecter de nouveau ce critère, objectif que BELLUS Santé s'efforcera d'atteindre. Si la valeur marchande des actions ordinaires de la société s'établit à 50 000 000 \$ ou plus pendant au moins 10 jours ouvrables consécutifs avant le 10 novembre 2008, le NASDAQ peut décider que la société se trouve de nouveau en conformité avec les critères de cotation applicables. Si la conformité aux règles ne peut être démontrée d'ici le 10 novembre 2008, le NASDAQ avisera la société par écrit que ses titres seront radiés de la cote, auquel cas la société pourra porter la décision en appel devant un comité d'examen des critères de cotation (Listing Qualifications Panel), demandant un délai additionnel afin de se conformer aux exigences susmentionnées. Au cours de la période d'appel, les actions ordinaires de la société continueraient d'être transigées sur le NASDAQ. Parmi les options qui s'offrent à elle, la société examine la possibilité de soumettre une demande en vue du transfert de ses titres au NASDAQ Capital Market Tier, en cas d'incapacité à se conformer de nouveau aux exigences susmentionnées du NASDAQ Global Market Tier à l'intérieur de la période d'appel ou de tout délai additionnel accordé par le NASDAQ. Rien ne garantit que le NASDAQ approuvera sa demande de transfert. Les actions ordinaires de la société sont également inscrites à la Bourse de Toronto (TSX), et l'avis du NASDAQ ne touche aucunement cette inscription à la cote. La valeur marchande de la société ne s'est pas établie à 50 000 000 \$ ou plus pendant au moins 10 jours consécutifs durant la période entre le 10 octobre et le 10 novembre 2008. Par conséquent, la société prévoit qu'elle recevra un avis écrit du NASDAQ lui indiquant que ses titres seront radiés du NASDAQ Global Market Tier et elle prévoit porter la décision en appel.

Changement de monnaie fonctionnelle et de présentation

À compter du 1er juillet 2007, la société a adopté le dollar américain en tant que monnaie fonctionnelle et de présentation de l'information financière étant donné qu'une proportion élevée de ses produits, de ses charges, de ses actifs, de ses passifs et de son financement est libellée en dollars américains. Avant cette date, les activités de la société étaient mesurées en dollars canadiens et les états financiers consolidés étaient exprimés en dollars canadiens. La société a suivi les recommandations du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) énoncées dans le CPN-130, « Méthode de conversion applicable lorsque la monnaie de présentation est différente de la monnaie de mesure ou que la monnaie de présentation est changée ». Conformément au CPN-130, le solde des actifs et des passifs au 30 juin 2007 a été converti en dollars US au taux de change en vigueur à cette date; les produits, les charges et les flux de trésorerie ont été convertis au taux moyen en vigueur au cours du semestre terminé le 30 juin 2007; et les opérations sur les capitaux propres ont été converties aux taux historiques. Tout écart de change découlant de la conversion est inclus au poste Cumul des autres éléments du résultat étendu présenté dans les capitaux propres. Les états financiers présentés après le 30 juin 2007 sont mesurés et présentés en dollars américains.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés qui figurent dans le présent rapport de gestion peuvent constituer des « énoncés prospectifs » au sens de la loi intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis ainsi que des lois et de la réglementation sur les valeurs mobilières du Canada. Ces énoncés sont assujettis à des risques et incertitudes considérables et ils font l'objet d'hypothèses importantes. Les énoncés prospectifs comprennent notamment de l'information sur les objectifs de la société et sur les stratégies visant à atteindre ces objectifs, en plus de renseignements sur les opinions, les plans, les attentes, les prévisions, les estimations et les intentions de la société. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement par l'emploi du conditionnel ou de termes ayant une connotation prospective, tels que « peut », « fera », « s'attend à », « prévoit », « à l'intention de », « estime », « anticipe », « planifie », « croit », « continue », de la forme négative de ces expressions, de variantes de celles-ci ou de termes semblables. Le lecteur est invité à consulter les documents que la société a déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, s'il souhaite obtenir une analyse des divers facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs de la société. De tels risques comprennent, notamment : l'effet de la conjoncture économique en général, la conjoncture dans l'industrie pharmaceutique et/ou de produits de santé naturelle, les changements réglementaires dans les territoires où le groupe BELLUS Santé fait affaire, la volatilité du marché boursier, les fluctuations de coûts, les changements dans l'environnement concurrentiel, le fait que les résultats réels puissent différer à la suite de l'exécution de la vérification définitive et de qualité contrôlée des données et des analyses. Les résultats et les événements anticipés dans de tels énoncés prospectifs peuvent différer considérablement des résultats et des événements réels. Même si la société est d'avis que les attentes exprimées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne peut garantir qu'elles se concrétiseront. À moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs présentés dans ce rapport ont été faits en date de celui-ci, et la société ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement ni à les réviser en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins qu'elle n'y soit tenue en vertu de la législation ou de la réglementation applicable. Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport sont présentés sous réserve expresse de cette mise en garde.

Bilans consolidés
(non vérifié)

30 septembre 2008 et 31 décembre 2007
(en milliers de dollars US, à moins d'indication contraire)
(selon les PCGR du Canada)

	30 septembre 2008	30 septembre 2008	31 décembre 2007
	(\$ CA - note 1)	(\$ US)	(\$ US)
Actif			
Actif à court terme			
Espèces et quasi-espèces	21 825 \$	20 595 \$	10 963 \$
Titres négociables	—	—	47 709
Débiteurs	831	784	775
Crédits d'impôt à la recherche à recevoir	1 130	1 066	1 807
Charges payées d'avance	1 253	1 182	1 351
Stocks	181	171	—
	25 220	23 798	62 605
Effets de commerce adossés à des créances mobilières (note 5)	9 717	9 170	—
Encaisse affectée (note 5)	729	688	5 464
Charges payées d'avance à long terme	393	371	365
Placement à long terme	—	—	1
Immobilisations corporelles	3 530	3 331	3 840
Brevets	6 795	6 412	6 156
	46 384 \$	43 770 \$	78 431 \$
Passif et capitaux propres (négatifs)			
Passif à court terme			
Dettes bancaires (note 4)	8 971 \$	8 466 \$	— \$
Créditeurs	2 347	2 215	3 676
Charges à payer	7 349	6 935	9 096
Produits reportés	—	—	7 129
Gain reporté à la vente d'immobilisations corporelles	1 419	1 339	1 339
	20 086	18 955	21 240
Gain reporté à la vente d'immobilisations corporelles	15 787	14 898	15 902
Charges à payer à long terme	1 682	1 587	1 279
Billets convertibles (note 6)	39 042	36 842	35 421
	76 597	72 282	73 842
Part des actionnaires sans contrôle (note 3)	—	—	680
Capitaux propres (négatifs)			
Capital-actions (note 7)	290 945	274 554	273 269
Composante capitaux propres des billets convertibles	10 429	9 841	9 841
Surplus d'apport	19 492	18 394	15 397
Bons de souscription	17 863	16 857	16 857
	338 729	319 646	315 364
Déficit	(376 147)	(354 957)	(318 254)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	7 205	6 799	6 799
	(368 942)	(348 158)	(311 455)
	(30 213)	(28 512)	3 909
Continuité de l'exploitation (note 1)			
Billets convertibles (note 6)			
Événement postérieur à la date du bilan (note 13)			
	46 384 \$	43 770 \$	78 431 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

États consolidés des résultats
(non vérifié)

Périodes terminées les 30 septembre 2008 et 2007
(en milliers de dollars US, sauf les montants par action, à moins d'indication contraire)
(selon les PCGR du Canada)

	Trois mois terminés aux 30 septembre			Neuf mois terminés aux 30 septembre		
	2008	2008	2007	2008	2008	2007
	(\$ CA - note 1)	(\$ US)	(\$ US)	(\$ CA - note 1)	(\$ US)	(\$ US)
Produits						
Ventes brutes	218 \$	206 \$	– \$	218 \$	206 \$	– \$
Escomptes, retours et incitatifs au titre d'accords de publicité à frais partagés	(56)	(53)	–	(56)	(53)	–
Ventes nettes	162	153	–	162	153	–
Entente de coopération (note 4)	–	–	228	217	205	913 \$
Coûts remboursables	–	–	73	73	69	332
	162	153	301	452	427	1 245
Charges						
Recherche et développement	5 519	5 208	11 964	22 371	21 111	43 533
Crédits d'impôt et subven- tions à la recherche	(280)	(264)	(434)	(1 195)	(1 128)	(1 434)
	5 239	4 944	11 530	21 176	19 983	42 099
Frais généraux et administratifs	3 165	2 987	2 559	9 021	8 513	9 184
Frais de vente et de commercialisation	1 509	1 424	–	3 665	3 459	–
Coûts remboursables	–	–	73	73	69	332
Rémunération à base d'actions (note 6)	465	439	998	2 435	2 298	2 854
Amortissement des immobilisations corporelles	232	219	269	691	652	767
Amortissement et radiation des brevets	141	133	111	403	380	320
	10 751	10 146	15 540	37 464	35 354	55 556
Perte avant les éléments ci-dessous						
	(10 589)	(9 993)	(15 239)	(37 012)	(34 927)	(54 311)
Intérêts créditeurs	154	145	1 021	907	856	2 585
Intérêts débiteurs et charges bancaires	(115)	(109)	(26)	(191)	(181)	(150)
Charge de désactualisation (note 6)	(1 317)	(1 243)	(1 452)	(3 894)	(3 675)	(14 568)
Variation de la juste valeur dérivés incorporés	48	45	972	154	145	(898)
Dévaluation des effets de commerce adossés à des créances mobilières de tiers (note 5)	–	–	–	(397)	(375)	–
Gain (perte) de change	(229)	(216)	565	682	644	1 184
Autres produits	292	276	270	858	810	987
Quote-part de la perte d'une société sous influence notable	–	–	–	–	–	(327)
Part des actionnaires sans contrôle	–	–	–	–	–	109
	(1 167)	(1 102)	1 350	(1 881)	(1 776)	(11 078)
Perte nette	(11 756) \$	(11 095) \$	(13 889) \$	(38 893) \$	(36 703) \$	(65 389) \$
Perte nette par action :						
De base et diluée	(0,24) \$	(0,22) \$	(0,29) \$	(0,79) \$	(0,74) \$	(1,54) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation						
		49 954 777	47 495 376		49 312 636	42 360 279

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

États consolidés du résultat étendu
(non vérifié)

Périodes terminées les 30 septembre 2008 et 2007
(en milliers de dollars US)
(selon les PCGR du Canada)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
	(\$ US)	(\$ US - note 1)	(\$ US)	(\$ US - note 1)
Perte nette	(11 095)\$	(13 889)\$	(36 703)\$	(65 389)\$
Rajustement du change sur le changement de monnaie fonctionnelle	–	–	–	1 957
Résultat étendu	(11 095)\$	(13 889)\$	(36 703)\$	(63 432)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

États consolidés des capitaux propres (négatifs)
(non vérifié)

Périodes terminées les 30 septembre 2008 et 2007
(en milliers de dollars US, à moins d'indication contraire)
(selon les PCGR du Canada)

	Capital-actions		Composante capitaux propres des billets convertibles	Surplus d'apport	Bons de souscription	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total
	Nombre	Montant						
Solde reporté au 31 décembre 2007	48 846 595	273 269 \$	9 841 \$	15 397 \$	16 857 \$	(318 254) \$	6 799 \$	3 909 \$
Exercice d'options sur actions								
Au comptant	11 500	7	–	–	–	–	–	7
Acquisition d'Innodia Inc. (note 3)	1 185 797	1 278	–	680	–	–	–	1 958
Rémunération à base d'actions (note 8)	–	–	–	2 317	–	–	–	2 317
Perte nette	–	–	–	–	–	(36 703)	–	(36 703)
Solde au 30 septembre 2008	50 043 892	274 554 \$	9 841 \$	18 394 \$	16 857 \$	(354 957) \$	6 799 \$	(28 512) \$
Solde reporté au 31 décembre 2006	38 722 022	203 751 \$	8 620 \$	11 396 \$	– \$	(234 240) \$	8 756 \$	(1 717) \$
Rajustement lié à la modification de conventions comptables sur les instruments financiers	–	–	–	–	–	(155)	–	(155)
Composante capitaux propres des billets convertibles	–	–	11 152	–	–	–	–	11 152
Bons de souscription émis avec les billets convertibles de mai 2007	–	–	–	–	16 857	–	–	16 857
Exercice d'options sur actions								
Au comptant	60 803	371	–	–	–	–	–	371
Valeur attribuée à partir du surplus d'apport	–	224	–	(224)	–	–	–	–
Émises à la conversion des billets convertibles de premier rang au taux de 6 %, échéant en 2027	5 619 321	30 507	(9 682)	–	–	–	–	20 825
Émises à la conversion des billets convertibles subordonnés de premier rang au taux de 5 %, échéant en 2012	4 444 449	38 416	(249)	–	–	–	–	38 167
Rémunération à base d'actions (note 8)	–	–	–	3 054	–	–	–	3 054
Variation de l'écart de conversion de devises étrangères	–	–	–	–	–	–	(1 957)	(1 957)
Perte nette	–	–	–	–	–	(65 389)	–	(65 389)
Frais d'émission	–	–	–	–	–	(2 373)	–	(2 373)
Solde au 30 septembre 2007	48 846 595	273 269 \$	9 841 \$	14 226 \$	16 857 \$	(302 157) \$	6 799 \$	18 835 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

États consolidés des flux de trésorerie
(non vérifié)

Périodes terminées les 30 septembre 2008 et 2007
(en milliers de dollars US, à moins d'indication contraire)
(selon les PCGR du Canada)

	Trois mois terminées aux 30 septembre			Neuf mois terminées aux 30 septembre		
	2008	2008	2007	2008	2008	2007
	(\$ CA - note 1)	(\$ US)	(\$ US)	(\$ CA - note 1)	(\$ US)	(\$ US)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :						
Perte nette	(11 756) \$	(11 095) \$	(13 889)	(38 893) \$	(36 703) \$	(65 389) \$
Rajustements pour :						
Amortissement et radiation des brevets	373	352	380	1 094	1 032	1 087
(Gain) perte de change non réalisé	219	207	(461)	(651)	(614)	(3 630)
Rémunération à base d'actions	465	439	998	2 435	2 298	2 854
Quote-part de la perte d'une société sous influence notable	–	–	–	–	–	327
Part des action- naires sans contrôle	–	–	–	–	–	(109)
Charge de désactualisation	1 317	1 243	1 452	3 894	3 675	14 568
Variation de la juste valeur des dérivés incorporés	(48)	(45)	(972)	(154)	(145)	898
Dévaluation des effets de commerce adossés à des créances mobilières de tiers	–	–	–	397	375	–
Amortissement sur gain tiré du contrat de cession-bail	(355)	(335)	(335)	(1 064)	(1 004)	(962)
Variation des éléments d'actif et de passif d'exploitation :						
Débiteurs	(176)	(166)	357	72	68	444
Crédits d'impôt à la recherche à recevoir	2 134	2 014	(414)	1 200	1 132	(1 864)
Charges payées d'avance	595	561	626	179	169	670
Stocks	(181)	(171)	–	(181)	(171)	–
Charges payées d'avance à long terme	2	2	121	(6)	(6)	325
Produits reportés	–	–	(228)	(6 576)	(6 205)	(913)
Créditeurs et charges à payer	(1 663)	(1 570)	(2 723)	(7 410)	(6 993)	(4 063)
	(9 074)	(8 564)	(15 088)	(45 664)	(43 092)	(55 757)

États consolidés des flux de trésorerie
(non vérifié)

Périodes terminées les 30 septembre 2008 et 2007
(en milliers de dollars US, à moins d'indication contraire)
(selon les PCGR du Canada)

	Trois mois terminées aux 30 septembre			Neuf mois terminées aux 30 septembre		
	2008	2008	2007	2008	2008	2007
	(\$ CA - note 1)	(\$ US)	(\$ US)	(\$ CA - note 1)	(\$ US)	(\$ US)
Flux de trésorerie liés						
aux activités de financement :						
Dette bancaire	466 \$	440 \$	– \$	6 798 \$	6 415 \$	– \$
Produit tiré de l'émission d'actions ordinaires	6	6	–	8	7	371
Produit tiré des billets convertibles	–	–	–	–	–	74 279
	472	446	–	6 806	6 422	74 650
Flux de trésorerie liés						
aux activités d'investissement :						
Acquisition d'immobilisations corporelles	(67)	(63)	(168)	(208)	(196)	(563)
Acquisition de brevets	(305)	(288)	(85)	(910)	(859)	(725)
Produit tiré des (acquisitions de) titres négociables	–	–	(20 720)	50 557	47 709	16 863
Encaisse affectée	–	–	–	(155)	(146)	–
Coûts liés à l'acquisition d'Innodia Inc., déduction faite des espèces acquises	(247)	(233)	–	(247)	(233)	–
	(619)	(584)	(20 973)	49 037	46 275	15 575
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces						
	(9 221)	(8 702)	(36 061)	10 179	9 605	34 468
Espèces et quasi-espèces au début de la période						
	30 856	29 118	85 457	11 617	10 963	12 158
Effet de change non réalisé sur les espèces et quasi-espèces						
	190	179	521	29	27	3 291
Espèces et quasi-espèces à la fin de la période						
	21 825 \$	20 595 \$	49 917 \$	21 825 \$	20 595 \$	49 917 \$

Renseignements supplémentaires sur les états des flux de trésorerie (note 10)

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

Périodes terminées les 30 septembre 2008 et 2007
(en milliers de dollars US, sauf les montants par action, à moins d'indication contraire)

1. Mode de présentation

Lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire du 15 avril 2008, les actionnaires de Neurochem Inc. ont approuvé la nouvelle dénomination sociale de la société, BELLUS Santé Inc.

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de BELLUS Santé Inc. et ceux de ses filiales (BELLUS Santé ou la société). Les présents états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR). Le bilan consolidé non vérifié au 30 septembre 2008, les états consolidés non vérifiés des résultats, du résultat étendu, des flux de trésorerie et des capitaux propres des périodes terminées les 30 septembre 2008 et 2007 rendent compte de tous les rajustements qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires à une présentation fidèle des résultats des périodes intermédiaires présentées. Les montants des résultats d'un trimestre ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'un exercice complet. Les états financiers consolidés intermédiaires ne comprennent pas tous les renseignements requis dans les états financiers consolidés annuels et doivent être lus à la lumière des plus récents états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2007 et pour l'exercice terminé à cette date.

Jusqu'à présent, la société a financé ses besoins de liquidités principalement au moyen de l'émission d'actions privée et publique, de billets convertibles, d'une transaction cession-bail, des crédits d'impôt à la recherche, des ententes de collaboration en matière de recherche, des intérêts créditeurs et autres produits. La rentabilité future de la société repose sur certains facteurs, tels que le succès des essais cliniques, les approbations par les organismes de réglementation des produits développés par la société, la capacité de la société à commercialiser, à vendre et à distribuer avec succès ses produits, incluant les produits de santé naturelle, et la capacité de la société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à bien ses projets.

La société a subi depuis le début de l'exploitation des pertes d'exploitation importantes et engagé des sorties de fonds considérables liées à l'exploitation et a accumulé un déficit de 354 957 \$. Au 30 septembre 2008, les obligations au comptant contractées par la société ainsi que le montant des charges prévues au cours des douze mois à venir dépassent les fonds consentis à la société ainsi que les espèces et quasi-espèces dont elle dispose. La société considère actuellement différentes alternatives avec, entre autres, des investisseurs potentiels afin d'obtenir du financement additionnel. La société a reçu de NASDAQ un avis de non-conformité (se reporter à la note 13); l'incapacité à demeurer à la cote d'une bourse américaine reconnue pourrait donner lieu à un manquement aux termes des billets convertibles (se reporter à la note 6) et à la résiliation convention d'achat de titres à l'égard d'une facilité de crédit. Aucune entente définitive n'est encore survenue avec des investisseurs potentiels et rien ne garantit que de telles ententes surviendront. La capacité de la société à poursuivre ses activités dépend de la possibilité de recueillir du financement additionnel par emprunts ou par capitaux propres, de recevoir des fonds en vertu d'ententes de collaboration en matière de recherche ou d'ententes de licence pour les produits et, ultimement, de l'obtention d'approbations par les organismes de réglementation dans divers territoires pour commercialiser et vendre ses produits et de l'atteinte future du seuil de rentabilité. L'issue de ces questions dépend d'un certain nombre de facteurs sur lesquels la société n'exerce aucun contrôle. Par conséquent, l'incertitude liée à la capacité de la société de poursuivre ses activités après le premier trimestre de 2009 est importante.

1. Mode de présentation (suite)

Les états financiers consolidés ont été dressés selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, qui suppose que la société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs et engagements dans le cours normal des affaires. Les présents états financiers n'incluent pas d'ajustements des valeurs comptables, ni de classement des actifs et passifs et produits et charges, qui pourraient s'avérer nécessaires si la société ne parvenait pas à obtenir de financement additionnel ou à demeurer inscrite à la cote d'une bourse américaine reconnue, à recevoir des fonds importants par suite de la signature d'ententes de collaboration en matière de recherche ou de l'octroi de licences pour ses produits ou à réaliser des ventes de produits significatives et, par conséquent, l'hypothèse de la continuité d'exploitation n'est pas appropriée.

Changement de monnaie fonctionnelle et de présentation

À compter du 1^{er} juillet 2007, la société a adopté le dollar américain en tant que monnaie fonctionnelle et de présentation de l'information financière étant donné qu'une proportion élevée de ses produits, de ses charges, de ses actifs, de ses passifs et de son financement est libellée en dollars américains. Avant cette date, les activités de la société étaient libellées en dollars canadiens et les états financiers consolidés étaient exprimés en dollars canadiens.

La société a suivi les recommandations du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) énoncées dans le CPN-130, *Méthode de conversion applicable lorsque la monnaie de présentation est différente de la monnaie de mesure ou que la monnaie de présentation est changée*. Conformément au CPN-130, le solde des actifs et des passifs au 30 juin 2007 a été converti en dollars US au taux de change en vigueur à cette date; les produits, les charges et les flux de trésorerie ont été convertis au taux moyen en vigueur au cours du semestre terminé le 30 juin 2007; et les opérations sur les capitaux propres ont été converties aux taux historiques. Tout écart de change découlant de la conversion est inclus dans le poste Cumul des autres éléments du résultat étendu présenté dans les capitaux propres. La monnaie de mesure et de présentation des états financiers publiés après le 30 juin 2007 est le dollar US.

Conversion de convenance

La monnaie fonctionnelle de la société est le dollar US. La société a également présenté les états financiers consolidés au 30 septembre 2008 et pour l'exercice terminé à cette date en dollars canadiens selon la méthode de la conversion de convenance aux termes de laquelle tous les montants en dollars US sont convertis en dollars canadiens au taux de change de la Federal Reserve Bank of New York en vigueur à midi le 30 septembre 2008, taux qui était de 1,0597 \$ canadien pour un dollar US. Les données en dollars canadiens ne sont présentées que pour la commodité de certains utilisateurs et peuvent donc être d'une utilité restreinte. Il ne faut pas considérer que cette conversion indique que des montants donnés en dollars US représentent réellement des montants donnés en dollars canadiens ou qu'ils pourraient ou auraient pu être convertis en dollars canadiens au taux indiqué.

2. Modifications de conventions comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été dressés selon les conventions comptables et les méthodes d'application décrites aux notes 3 et 4 afférentes aux états financiers consolidés annuels de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, à l'exception de ce qui suit :

a) Constatation des produits

Les produits d'exploitation tirés de la vente de produits sont constatés lorsqu'il existe une preuve convaincante qu'une entente a été conclue, que le produit en question a été livré, que la société n'est pas liée par des obligations d'exécution futures, que le prix est fixé et qu'il peut être déterminé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

b) Nouvelles normes comptables adoptées

Le 1^{er} janvier 2008, la société a adopté les nouvelles normes comptables suivantes publiées par l'ICCA :

Le chapitre 1535, Informations à fournir concernant le capital, établit des normes qui obligent l'entité à fournir des informations à la fois qualitatives et quantitatives propres à permettre aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer ses objectifs, politiques et procédures de gestion de son capital. La nouvelle norme porte sur les informations à fournir uniquement et n'a eu aucune incidence sur les résultats financiers de la société. Se reporter à la note 12.

Le chapitre 3862, Instruments financiers - informations à fournir, décrit les informations que doivent fournir les entités dans leurs états financiers, de façon à permettre aux utilisateurs d'évaluer l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité, et la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée, ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques. Le chapitre 3863, Instruments financiers - présentation, établit des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers. Il reprend telles quelles les exigences de présentation du chapitre 3861, Instruments financiers - informations à fournir et présentation. Les nouvelles normes portent sur les informations à fournir uniquement et n'a eu aucune incidence sur les résultats financiers de la société. Se reporter à la note 11.

c) Prise de position comptable récente devant être adoptée

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

L'ICCA a publié le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplacera le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*. La norme prévoit des directives sur la constatation des actifs incorporels conformément à la définition d'un actif et les critères pour la constatation d'un actif et apporte des éclaircissements sur l'application de la notion d'appariement des produits et des charges, sans égard au fait que ces actifs soient acquis séparément ou développés à l'interne. Cette norme s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. La société ne prévoit pas que l'adoption de cette convention comptable aura un impact important sur ses états financiers.

2. Modifications de conventions comptables (suite)

- c) Prise de position comptable récente devant être adoptée (suite)

Normes internationales d'information financière

En 2005, le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé que les normes comptables du Canada devaient viser la convergence avec les normes internationales d'information financière (IFRS). En février 2008, l'ICCA a confirmé que la date de basculement des PCGR du Canada aux IFRS était fixée au 1^{er} janvier 2011. Même si les IFRS utilisent un cadre conceptuel analogue à celui des PCGR du Canada, il y a néanmoins des écarts importants dans les méthodes comptables qui seront évalués et prises en compte ultérieurement.

3. Acquisition d'Innodia Inc.

Le 17 juillet 2008, la société a acquis la totalité du capital-actions restant en circulation d'Innodia Inc. (Innodia), une société fermée dont les activités consistent à développer des composés pour le traitement du diabète, de l'obésité ainsi que de conditions métaboliques et de maladies connexes. Avant l'acquisition la société détenait indirectement 23 % du capital-actions d'Innodia. La société a acquis l'entreprise d'Innodia, y compris la propriété intellectuelle liée à ses projets portant sur le diabète et l'obésité. La société détient maintenant les droits exclusifs couvrant la plate-forme de BELLUS Santé dans le domaine du diabète et tous les composés connexes. Le prix d'achat a été réglé au moyen de l'émission de 1 185 797 actions ordinaires sur le capital autorisé de BELLUS Santé. Une contrepartie supplémentaire, composée d'actions émises sur le capital autorisé ou, au gré de la compagnie, d'espèces est payable au premier anniversaire de la clôture de l'opération, sous réserve de l'établissement de la valeur des effets de commerce adossés à des créances mobilières au moment en cause.

L'opération a été comptabilisée comme une acquisition d'actifs, et les résultats d'Innodia Inc. ont été consolidés dans les comptes de la société à partir de la date d'acquisition.

La répartition ci-dessous du prix d'achat est fondée sur les meilleures estimations de la direction quant aux justes valeurs relatives des éléments identifiables de l'actif net acquis et des passifs pris en charges.

Répartition du prix d'achat	
Espèces et quasi-espèces	54 \$
Débiteurs	90
Crédits d'impôt à la recherche à recevoir	427
Effets de commerce adossés à des créances mobilières	4 949
Actif acquis	5 520
Dette bancaire	(2 042)
Charges à payer et créditeurs	(1 778)
Charges à payer à long terme	(135)
Passifs assumés	(3 955)
Actif net acquis	1 565 \$
<hr/>	
Prix d'achat	
1 185 797 actions ordinaires émises	1 278 \$
Coûts reliés à l'acquisition	287
	<hr/>
	1 565 \$

3. Acquisition d'Innodia Inc. (suite)

Se reporter à la note 5 pour obtenir des renseignements sur les effets de commerce adossés à des créances mobilières.

Parallèlement à l'acquisition, Innodia Holdings, entité à détenteurs de droits variables de la société, a racheté pour annulation ses actions en circulation (la participation sans contrôle) détenues par des sociétés affiliées à l'un des actionnaires de la société en contrepartie d'une somme minimale. Par suite de cette opération, la société détient désormais la totalité des actions en circulation d'Innodia Holdings. Étant donné qu'il s'agit d'une opération entre apparentés, le règlement de la participation sans contrôle a été porté au crédit du surplus d'apport.

4. Entente de coopération

La société a constaté, aux termes de l'entente avec Centocor, inc. (Centocor), des produits de néant et de 205 \$ pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 2008 (228 \$ et 913 \$ en 2007), représentant l'amortissement du paiement initial non remboursable pour la période allant de la signature de l'entente, le 21 décembre 2004, sur la période de service estimative résiduelle.

Le 15 avril 2008, la société a annoncé qu'elle avait repris de Centocor ses pleins droits de propriété et le contrôle de l'epradisate (KIACTA^{MC}). La tranche remboursable (6 000 \$) du paiement initial reçu de Centocor en 2005 a été remboursée à cette dernière durant le deuxième trimestre de 2008. Étant donné que cette obligation était garantie par des effets de commerce adossés à des créances mobilières (ECACM), marché qui fait actuellement l'objet d'une restructuration, la société a obtenu de la banque à charte qui lui avait vendu les ECACM une facilité de crédit lui permettant de financer le remboursement. La dette bancaire porte intérêt au taux préférentiel de la banque moins 1 %. Cette dette bancaire devrait être refinancée par des facilités bancaires à long terme une fois que la restructuration des ECACM aura eu lieu, dont il est questions à la note 5.

5. Encaisse affectée

Au 30 septembre 2008, la société détenait des ECACM de tiers d'une valeur nominale de 13 219 \$, incluant 6 606 \$ d'ECACM de tiers acquis dans le cadre de la transaction d'Innodia. Ces placements devaient venir à échéance en août 2007 mais, en raison d'une perturbation des marchés du crédit, notamment du marché des ECACM, ces placements n'ont pas été réglés à l'échéance et ils demeurent en cours. Il n'existe actuellement aucun cours de marché pour ces ECACM. Le 25 avril 2008, les détenteurs des ECACM ont approuvé le plan de restructuration dont le comité pancanadien d'investisseurs (le Comité) a fait l'annonce en décembre 2007 et il est prévu que ce plan soit mis en place prochainement; ceci devrait donner lieu à la conversion des ECACM en des instruments financiers à plus long terme. Au 30 septembre 2008, la société a déterminé que la juste valeur de ces ECACM était d'environ 9 716 \$ dont 546 \$ est présentée comme faisant partie de l'encaisse affectée, étant donné que cette somme est donnée en nantissement à une banque pour garantir des lettres de crédit émises dans le cadre de contrats de location. Pour ce qui est des estimations de sa juste valeur, la société a inscrit une réduction de valeur de 1 184 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, puis une autre réduction de valeur de 375 \$ au cours du trimestre terminé le 31 mars 2008 afin de tenir compte des pertes de valeur sur ces placements. Au cours du trimestre à l'étude, aucune autre réduction de valeur n'a été constatée; même s'il y a eu certains changements dans les facteurs et les hypothèses, le résultat net n'a eu aucune incidence sur l'estimation de la juste valeur. La société a estimé la juste valeur des ECACM à l'aide d'une méthode fondée sur les flux de trésorerie actualisés pondérés selon les probabilités, qui se fonde sur les meilleures estimations de la période pendant laquelle les actifs vont générer des flux de trésorerie, soit pendant une période allant de cinq à 28 ans selon la restructuration proposée, le taux d'intérêt nominal, le taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie nets attendus correspondant à celui des billets de qualité comparable en fonction des facteurs de risque associés aux différents placements et d'autres facteurs qualitatifs. Cette estimation de la juste valeur des ECACM n'est pas

5. Encaisse affectée (suite)

étayée par les cours ou les taux pouvant être obtenus sur le marché, et par conséquent, fait l'objet d'incertitudes, notamment en ce qui concerne le succès de la réalisation du plan de restructuration envisagé, les montants estimatifs devant être recouverts, le rendement des instruments financiers de rechange et le calendrier des flux de trésorerie futurs. Le dénouement de ces incertitudes pourrait faire en sorte que la juste valeur définitive de ces placements varie par rapport à la meilleure estimation de la société figurant aux présentes. Des variations à court terme pourraient donner lieu à une modification du montant constaté à l'égard de ces actifs.

6. Billets convertibles

Les billets convertibles s'établissent comme suit :

	30 septembre 2008	31 décembre 2007
Billets convertibles de premier rang à 6%, échéant en 2026 (billets 2006) a)	34 961 \$	33 618 \$
Billets convertibles de premier rang à 6 %, échéant en 2027 (billets 2007) b)	3 061	2 825
Actif dérivé intégré b)	(1 180)	(1 022)
	36 842 \$	35 421 \$

Selon les modalités des billets 2006, les actions de la société doivent demeurer de façon continue à la cote d'une bourse américaine reconnue (se reporter à la note 13). La radiation de la cote d'une bourse américaine reconnue pourrait donner lieu à un manquement aux termes des conventions régissant les billets convertibles, lesquels deviendraient alors remboursables à la valeur nominale de 46 585 \$.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur d'autres modalités des billets de 2006, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés annuels de 2007 de la société et autres documents public déposés sur SEDAR et EDGAR.

- a) La variation des billets 2006 pour la période de neuf mois arrêtée le 30 septembre 2008 s'explique comme suit :

Solde au 31 décembre 2007	33 618 \$
Charge de désactualisation	3 237
Intérêts payés/payables	(1 894)
Solde au 30 septembre 2008	34 961 \$

Les billets de 2006 sont convertibles en actions ordinaires au prix de conversion initial de 19,72 \$ l'action. Entre le 15 octobre 2009 et le 15 novembre 2009, le prix de conversion peut être ajusté en fonction du cours de clôture moyen des actions ordinaires au cours des 20 jours de bourse précédant et incluant le 15 octobre 2009.

6. Billets convertibles (suite)

- b) Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, la variation des billets 2007 et de l'actif lié à des titres dérivés est comme suit :

	Billets 2007	Actif lié à des titres dérivés
Solde au 31 décembre 2007	2 825 \$	(1 022) \$
Charge de désactualisation	438	–
Intérêts payés/payables	(202)	–
Variation de la juste valeur	–	(158)
Solde au 30 septembre 2008	3 061 \$	(1 180) \$

7. Capital-actions

- a) Régime d'options sur actions

Les variations des options en cours qui ont été émises aux termes du régime d'options sur actions de la société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 et la période de neuf mois arrêtée le 30 septembre 2008 se résument comme suit :

	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (\$ CA)
Options en cours au 31 décembre 2006	2 577 496	17,17 \$
Attribuées	336 333	11,20
Exercées	(60 803)	7,12
Annulées ou échues	(36 293)	11,72
Options en cours au 31 décembre 2007	2 816 733	16,75
Attribuées	2 921 600	1,52
Exercées	(11 500)	0,65
Annulées ou échues	(1 173 977)	20,58
Options en cours au 30 septembre 2008	4 552 856	6,03 \$

7. Capital-actions (suite)

b) Perte par action

La perte diluée par action n'a pas été présentée car l'effet des options sur actions, billets convertibles et des bons de souscription aurait été antidilutive. La totalité des options, billets convertibles et bons de souscription en cours pourrait avoir un effet dilutif dans le futur. 140 000 actions devant être émises au chef de la direction lorsqu'il en fera la demande officielle sont incluses dans le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de base (voir note 7 c).

c) Convention visant l'émission d'actions

La convention conclue le 1^{er} décembre 2004 avec le chef de la direction, visant l'émission à ce dernier d'un maximum de 220 000 actions ordinaires à la signature de la convention et au moment de l'atteinte de certains objectifs de rendement, a été approuvée par les actionnaires et les organismes de réglementation en 2005. Au cours des périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2008 et 2007, la société n'a pas inscrit de rémunération à base d'actions se rapportant aux actions ordinaires devant être émises au chef de la direction dans le cas de la signature de la convention et aux termes de l'atteinte, par ce dernier, de certains objectifs précis. Au 30 septembre 2008, une charge de rémunération à base d'actions se rapportant à 140 000 actions ordinaires du maximum de 220 000 a précédemment été enregistrée. La société émettra les actions lorsque le chef de la direction lui en fera la demande officielle.

d) Facilité de crédit

En août 2006, la société a conclu une convention d'achat de titres à l'égard d'une facilité de crédit avec Cityplatz Limited (Cityplatz), qui met à la disposition de la société des fonds pouvant totaliser 60 000 \$ en échange de l'émission d'actions ordinaires. La facilité de crédit a été modifiée en février 2008 afin d'en prolonger la durée jusqu'en février 2010. En vertu de la facilité de crédit amendée, le montant maximal de chaque prélèvement est limité à 6 000 \$ ou à 12,5 % du prix pondéré en fonction du volume des actions ordinaires au moment du prélèvement, si ce montant est inférieur. Les actions ordinaires seront émises à un escompte de 4,0 % du cours du marché si le prix moyen pondéré en fonction du volume par action est de 6 \$ ou plus, et de 7,0 % si le prix moyen pondéré en fonction du volume par action est inférieur à 6 \$ au moment du prélèvement. Une commission de placement correspondant à 2,4 % du produit brut sera payable à l'agent de placement. La facilité de crédit prendra fin si (i) les actions ordinaires de la société sont radiées de la cote du NASDAQ, à moins que les actions ordinaires ne soient alors inscrites à la cote d'un autre marché boursier spécifié à l'entente et que cette radiation ne soit liée à une inscription subséquente à un autre marché boursier spécifié à l'entente (se reporter à la note 13), (ii) la société fait l'objet d'une opération de changement de contrôle ou (iii) la société subit un effet défavorable important auquel il est impossible de remédier avant l'avis de prélèvement suivant. La société peut résilier la convention d'achat de titres (i) si Cityplatz ne parvient pas à financer un prélèvement ayant fait l'objet d'un avis approprié dans les cinq jours de bourse suivant la fin de la période de règlement applicable ou (ii) après avoir prélevé au moins 15 000 \$ sur la facilité de crédit. Au 30 septembre 2008, la société n'avait pas effectué de prélèvement sur sa facilité de crédit. Au 30 septembre 2008, des fonds totalisant 3 982 \$ étaient potentiellement admissibles pour prélèvements.

7. Capital-actions (suite)

e) Régime d'unités d'actions différées

Le 15 février 2007, la société a adopté un régime d'unités d'actions différées (UAD) pour certains employés désignés (le régime des employés désignés) ainsi qu'un régime UAD pour les membres du conseil d'administration (le régime du conseil d'administration). Le régime des employés désignés permet à ces derniers de choisir de recevoir la totalité ou une partie de leur prime annuelle sous forme d'UAD plutôt qu'en espèces. Le régime du conseil d'administration permet à ses membres de choisir de recevoir la totalité de leur rémunération et/ou la totalité de leurs jetons de présence sous forme d'UAD plutôt qu'en espèces. Le nombre et le prix des UAD sont déterminés en fonction du cours moyen pondéré des actions ordinaires de la société basé sur le volume sur une période de cinq jours, au moment de l'émission des UAD, tel que le prévoit chacun des régimes. Les UAD sont rachetables seulement au moment où le participant démissionne, est mis à pied, prend sa retraite ou décède, et elles sont rachetables au comptant à une valeur égale au nombre d'UAD créditée, multiplié par le cours de l'action ordinaire à la date à laquelle un avis de rachat est déposé.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, la société a attribué 23 188 UAD (26 567 UAD en 2007) ayant une juste valeur moyenne pondérée par unité de 2,07 \$ CA 11,26 \$ CA en 2007). Le coût de la rémunération en ce qui a trait aux UAD est calculé en fonction du cours des actions de la société de la date d'octroi à la date du règlement. Toute variation du cours des actions de la société, jusqu'à la date de règlement, donne lieu à des variations de l'évaluation du coût de la rémunération pour ces attributions, et elle est constatée dans l'état consolidé des résultats. Au 30 septembre 2008, la société avait un passif de 42 \$ à l'égard des UAD émises.

f) Bons de souscription

En lien avec les billets 2007, la société a émis des bons de souscription permettant jusqu'au 2 mai 2012, de souscrire un total de 2 250 645 actions ordinaires au prix initial de 12,68 \$ l'action, sous réserve d'ajustements dans certaines circonstances.

8. Rémunération à base d'actions

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2008, la société a inscrit une rémunération à base d'actions (excluant la rémunération du régime UAD) de 457 \$ et 2 317 \$ (1 097 \$ et 3 054 \$ en 2007) pour des options attribuées aux termes du régime d'options sur actions après le 1^{er} juillet 2002.

La juste valeur de chacune des options attribuées est estimée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes. Les hypothèses moyennes pondérées pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2008 et 2007 sont les suivantes :

	2008	2007
Taux d'intérêt sans risque	3,28 %	4,10 %
Volatilité prévue	76 %	58 %
Durée de vie prévue en années	7	7
Rendement prévu des actions	néant	néant

Le tableau suivant présente sommairement la juste valeur moyenne pondérée par action à la date d'attribution des options attribuées au cours des périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2008 et 2007 :

	Nombre d'options	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution (\$ CA)
Périodes de neuf mois terminées les		
30 septembre 2008	2 921 600	1,10 \$
30 septembre 2007	236 333	8,85

Le rendement des actions a été exclu du calcul étant donné que la politique actuelle de la société consiste à retenir la totalité des bénéfices pour financer ses activités et sa croissance future.

9. Opérations entre apparentés

- a) Aux termes d'une convention de services de gestion conclue en mars 2003, avec Picchio International Inc., qui a depuis été amendée, la société a inscrit des honoraires de gestion de 601 \$ et 1 853 \$ pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 septembre 2008 (600 \$ et 1 700 \$ en 2007 respectivement).

En 2004, la société a conclu une convention visant à émettre des actions à son chef de la direction. Se reporter à la note 7 c).

9. Opérations entre apparentés (suite)

- b) En 2005, la société a conclu un contrat de location pour une période de trois ans terminée le 8 avril 2008 avec une entreprise dans laquelle certaines actionnaires de la société détiennent une participation. En 2007, le contrat de location a été prolongé jusqu'en avril 2011. Au cours des périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2008, les produits tirés de ce contrat de sous-location se sont élevés à 235 \$ et 695 \$ (227 \$ et 615 \$ en 2007 respectivement). La société a accordé une indemnisation à cette société dans le cas où celle-ci devrait quitter les lieux sous-loués sous l'ordre du propriétaire avant l'expiration du bail.

Ces opérations ont été mesurées à la valeur d'échange, qui correspond à la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

10. Renseignements supplémentaires sur les états des flux de trésorerie

- a) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces sont constituées des soldes des comptes bancaires et des placements à court terme :

	30 septembre 2008	31 décembre 2007
Solde des comptes bancaires	1 536 \$	1 925 \$
Placements à court terme (produisant des intérêts de 0,6 % à 3,07 % (4,18 % à 4,75 % au 31 décembre 2007))	19 059	9 038
	20 595 \$	10 963 \$

- b) Intérêts et impôts sur les bénéfices

	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
Espèces versées au cours de la période pour :				
Intérêts	75 \$	390 \$	1 473 \$	1 950 \$
Impôts sur les bénéfices	—	—	—	—

10. Renseignements supplémentaires sur les états des flux de trésorerie (suite)

c) Opérations hors caisse

	30 septembre 2008	31 décembre 2007
Acquisition d'immobilisations corporelles et de brevets compris dans les créditeurs et charges à payer à la fin de l'exercice	128 \$	404 \$

11. Instruments financiers

Le 1^{er} janvier 2008, la société a adopté les recommandations du chapitre 3862 du Manuel de l'ICCA, *Instruments financiers - informations à fournir*, et le chapitre 3863, *Instruments financiers - présentation*. Ces nouveaux chapitres du Manuel exigent des entités de fournir des informations de façon à permettre aux utilisateurs d'évaluer l'importance des instruments financiers au regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité; et la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que la façon dont l'entité gère ces risques.

a) Instruments financiers - valeur comptable et juste valeur

La juste valeur est estimée à un moment précis, et ce, au moyen de l'information disponible au sujet de l'instrument financier en cause. Ces estimations sont de nature subjective et ne peuvent, dans bien des cas, être établies avec précision.

La société a établi que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme, se rapproche de leur juste valeur en raison de la période relativement brève qu'il reste à courir jusqu'à l'échéance de ces instruments. Se reporter à la note 5 pour les ECACM et l'encaisse affectée. La valeur comptable des passifs financiers inclus dans les charges à payer à long terme se rapproche de leur juste valeur l'encaisse affectée. La juste valeur des billets convertibles est évaluée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus au moyen de taux correspondant aux taux d'emprunt que la société pourrait actuellement obtenir pour des instruments assortis de modalités et d'échéances similaires. Au 30 septembre 2008, la juste valeur des billets convertibles s'élève comme suit :

	30 septembre 2008		31 décembre 2007	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Billets convertibles	36 842 \$	21 955 \$	35 421 \$	21 182 \$

11. Instruments financiers (suite)

b) Risque de crédit

Le risque de crédit résulte de la possibilité qu'une perte puisse survenir en raison de l'incapacité d'une autre partie à se conformer aux conditions du contrat. La société effectue un suivi régulier de son exposition au risque de crédit et elle prend les mesures appropriées pour atténuer les probabilités que cette exposition se traduise par des pertes réelles.

Les instruments financiers qui pourraient exposer la société à des concentrations significatives de risque de crédit consistent principalement en des espèces et quasi-espèces, des titres négociables, l'encaisse affectée et les ECACM. La société effectue des placements auprès de grandes institutions financières nord-américaines et européennes. La société a des politiques de placement conçues pour prévoir la sécurité et la préservation de son capital, ses besoins en liquidités et ses rendements. Les titres négociables se composent d'instruments à revenu fixe émis par des organismes dont la cote de crédit est élevée (au minimum A-1) selon Standard and Poor's.

Au 30 septembre 2008, le risque de crédit maximal auquel la société était exposée correspondait à la valeur comptable de ses actifs financiers.

Se reporter à la note 5 pour le risque de crédit des ECACM et l'encaisse affectée.

c) Risque de liquidités

Le risque de liquidités désigne le risque que la société ne puisse s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. Tel qu'il est indiqué à la note 12, la société gère ce risque par la gestion de sa structure du capital. En outre, elle gère le risque de liquidités en surveillant constamment ses flux de trésorerie réels et projetés. Son conseil d'administration examine et approuve ses budgets d'exploitation et d'investissement ainsi que toute opération importante conclue hors du cours normal des affaires.

Ce qui suit indique les montants exigibles en fonction des dates d'échéance contractuelle des passifs financiers au 30 septembre 2008 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans
Dette bancaire	8 466 \$	(8 466)\$	(8 466)\$	– \$	– \$
Créditeurs et charges à payer	9 150	(9 150)	(9 150)	–	–
Passifs financiers inclus dans les charges à payer à long terme	200	(200)	–	(39)	(161)
Billets convertibles	36 842	(55 237)	(2 795)	(5 590)	(46 852)
	54 658 \$	(73 053)\$	(20 411)\$	(5 629)\$	(47 013)\$

11. Instruments financiers (suite)

d) Gestion du risque de change

Une part des charges de la société est libellée en devises autres que le dollar US, essentiellement en dollars canadiens. Il existe donc un risque financier en raison des fluctuations de la valeur du dollar US par rapport aux autres devises. La société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour réduire son exposition au risque de change. Des fluctuations relatives aux taux de change pourraient causer des fluctuations imprévues des résultats d'exploitation de la société.

Le tableau suivant indique les principaux éléments qui ont été exposés au risque de change au 30 septembre 2008 :

(en dollars US)	30 septembre 2008				
	\$ CA	CHF	EURO	SEK	GBP
Espèces et quasi-espèces	7 745	18	63	–	–
Débiteurs	648	34	73	–	–
Crédits d'impôt à la recherche à recevoir	1 066	–	–	–	–
Effets de commerce adossés à des créances mobilières	4 678	–	–	–	–
Encaisse affectée	688	–	–	–	–
Dette bancaire	(2 503)	–	–	–	–
Créditeurs et charges à payer	(5 570)	(389)	(646)	(260)	(112)
Charges à payer à long terme	(1 468)	–	(119)	–	–
	5 284	(337)	(629)	(260)	(112)

Les taux de change suivants sont ceux de la période de neuf mois arrêtée le 30 septembre 2008 :

	Taux moyen	Taux à la date du bilan
	(9 mois)	
\$ CA - \$ US	1,0184	1,0597
CHF - \$ US	1,0578	1,1189
EURO - \$ US	0,6580	0,7102
SEK - \$ US	6,1925	6,9459
GBP - \$ US	0,5142	0,5617

11. Instruments financiers (suite)

d) Gestion du risque de change (suite)

Compte tenu des positions en devises de la société indiquées ci-dessus et en supposant que toutes les autres variables sont demeurées inchangées, toute variation des taux de change présentés dans le tableau précédent à la suite d'un renforcement de 5 % du dollar US aurait (augmenté) diminué la perte nette comme suit :

	\$ CA	CHF	EURO	SEK	GBP
Diminution (augmentation) de la perte nette	(264)	17	31	13	6

Un recul hypothétique de 5 % du dollar US aurait eu une incidence équivalente, mais contraire, sur les montants en devises indiqués ci-dessus, en supposant que toutes les autres variables soient demeurées les mêmes.

e) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

L'exposition de la société au risque de taux d'intérêt est la suivante :

Espèces et quasi-espèces	Taux d'intérêt fixe à court terme
Titres négociables	Taux d'intérêt fixe à court terme
Encaisse affectée	Taux d'intérêt fixe à court terme
Dette bancaire	Taux d'intérêt variable à court terme
Billets convertibles	Taux d'intérêt fixe

Le risque que la société subisse une perte par suite d'une baisse de la juste valeur de ses quasi-espèces et de ses titres négociables est limité puisque, malgré le fait qu'ils soient disponibles à la vente, ces placements comportent des échéances à court terme et sont généralement détenus jusqu'à l'échéance.

La capacité de la société d'obtenir des rendements équivalents pour les sommes à court terme réinvesties dépendra de la variation des taux d'intérêt fixes à court terme offerts sur le marché.

Les intérêts créditeurs présentés à l'état consolidé des résultats représentent les intérêts créditeurs sur les actifs financiers disponibles à la vente.

12. Informations à fournir concernant le capital

L'objectif de la société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de commercialiser ses technologies et produits candidats, de financer ses activités de recherche et de développement, ses frais généraux et administratifs, son fonds de roulement et ses dépenses en immobilisations et brevets.

Depuis sa création, la société a financé ses besoins en liquidités principalement grâce à des émissions publiques d'actions ordinaires, de placements privés et de billets convertibles. La société essaie autant que possible d'optimiser ses besoins de liquidités par des sources non dilutives, incluant des crédits d'impôt à la recherche, des subventions, des revenus d'intérêts, ainsi que des produits de l'entente de coopération.

12. Informations à fournir concernant le capital (suite)

La société définit le capital de sorte à ce qu'il englobe le total des capitaux propres (exclusion faite du cumul des autres éléments du résultat étendu) et des billets convertibles.

Au 30 septembre 2008, la société avait des billets convertibles de 36 842 \$. La société dispose d'une facilité de crédit de 60 000 \$ pour ses besoins de financement. Au 30 septembre 2008, cette marge de crédit n'était pas utilisée. Au 30 septembre 2008, des fonds totalisant 3 982 \$ étaient potentiellement admissibles pour prélèvements.

Les objectifs de gestion du capital sont demeurés inchangés comparativement à l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2008, les espèces et quasi-espèces et titres négociables s'élèvent à 20 595 \$ et les débiteurs et crédits d'impôt à la recherche à recevoir, à 1 850 \$, soit une somme totale de 22 445 \$. La société nécessitera du financement supplémentaire au cours des douze prochains mois pour financer ses activités. Se reporter à la note 1.

La politique générale de la société à l'égard des dividendes est de ne pas en verser en espèces et de conserver les fonds disponibles pour financer sa croissance.

La société n'est soumise à aucune exigence imposée par des sources externes concernant son capital, toutefois, aux termes des billets convertibles et de la convention d'achat de titres à l'égard d'une facilité de crédit disponibles, les actions de la société doivent demeurer de façon continue à la cote d'une bourse américaine reconnue. Se reporter à la note 13.

13. Événement postérieur

La société a reçu du NASDAQ un avis de non-conformité daté du 10 octobre 2008 indiquant que, pendant 10 jours de bourse consécutifs, la valeur marchande de ses titres cotés s'est trouvée sous la barre des 50 000 \$ requis pour maintenir sa cotation au NASDAQ Global Market. La société dispose de 30 jours civils, soit jusqu'au 20 novembre 2008, pour respecter de nouveau ce critère, objectif que BELLUS Santé s'efforcera d'atteindre. Si la valeur marchande des actions ordinaires de la société s'établit à 50 000 \$ ou plus pendant au moins 10 jours ouvrables consécutifs avant le 10 novembre 2008, le NASDAQ peut décider que la société se trouve de nouveau en conformité avec les critères de cotation applicables. Si la conformité aux règles ne peut être démontrée d'ici le 10 novembre 2008, le NASDAQ avisera la société par écrit que ses titres seront radiés de la cote, auquel cas la société pourra porter la décision en appel devant un comité d'examen des critères de cotation (Listing Qualifications Panel), demandant un délai additionnel afin de se conformer aux exigences susmentionnées. Au cours de la période d'appel, les actions ordinaires de la société continueraient d'être transigées sur le NASDAQ. Parmi les options qui s'offrent à elle, la société examine la possibilité de soumettre une demande en vue de transfert de ses titres au NASDAQ Capital Market Tier, en cas d'incapacité à se conformer de nouveau aux exigences susmentionnées du NASDAQ Global Market Tier à l'intérieur de la période d'appel ou de tout délai additionnel accordé par le NASDAQ. Rien ne garantit que le NASDAQ approuvera sa demande de transfert. Les actions ordinaires de la société sont également inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) et l'avis de NASDAQ ne touche aucunement cette inscription à la cote. La valeur marchande de la société ne s'est pas établie à 50 000 \$ ou plus pendant au moins 10 jours consécutifs durant la période entre le 10 octobre et le 10 novembre 2008. Par conséquent, la société prévoit qu'elle recevra un avis écrit du NASDAQ lui indiquant que ses titres seront radiés du NASDAQ Global Market Tier et elle prévoit porter la décision en appel.

Certaines déclarations contenues dans ce document, à l'exception des déclarations de fait— qui sont vérifiables indépendamment à la date des présentes— peuvent constituer des déclarations prospectives. De telles déclarations, formulées d'après les attentes actuelles de la direction de l'entreprise, comportent de nombreux risques et incertitudes, connus ou inconnus, dont bon nombre échappent au contrôle de BELLUS Santé inc. (auparavant Neurochem Inc.). De tels risques comprennent, notamment: l'effet de la conjoncture économique en général, la conjoncture dans l'industrie pharmaceutique et/ou nutraceutique, les changements réglementaires dans les territoires où le groupe BELLUS Santé fait affaire, la volatilité du marché boursier, les fluctuations de coûts, les changements dans l'environnement concurrentiel, le fait que les résultats réels puissent différer à la suite de l'exécution de la vérification définitive et de qualité contrôlée des données et des analyses, ainsi que les autres risques dont il est question dans les documents publics de BELLUS Santé inc. En conséquence, les résultats réels peuvent différer substantiellement de ceux prévus exprimés dans les déclarations prospectives. Le lecteur ne doit pas accorder une confiance exagérée à toute déclaration prospective incluse dans ce document. Ces déclarations ne sont valables qu'à la date où elles sont faites et BELLUS Santé inc. n'a pas l'obligation et nie toute intention de mettre à jour ou de revoir ces déclarations à la suite de quelque événement ou circonstance que ce soit, à moins qu'elle n'y soit tenue en vertu de la législation ou de la réglementation applicable. Veuillez consulter le rapport annuel et la notice annuelle, ainsi que les déclarations d'enregistrement et autres documents publics déposés par BELLUS Santé inc. pour connaître plus de facteurs de risque susceptibles d'affecter le groupe BELLUS Santé et ses affaires.

Profil d'entreprise

BELLUS Santé inc. est une société internationale du domaine de la santé, qui se consacre au développement et à la commercialisation de produits offrant des solutions innovantes en santé et qui répondent à des besoins critiques non satisfaits. BELLUS Santé réalise ses activités en pharmaceutique et nutraceutique. Les activités pharmaceutiques de la Société s'adressent aux troubles pour lesquels il n'y a actuellement pas de traitement connu ou les traitements sont limités. Celles-ci portent sur le développement de produits candidats de recherche pour le traitement de l'amylose amyloïde A, le diabète de type II ainsi que certaines caractéristiques du syndrome métabolique et de la maladie d'Alzheimer.

OVOS Santé Naturelle inc., une filiale en propriété exclusive de BELLUS Santé, est engagée dans la recherche, le développement et la commercialisation de nutraceutiques de marque qui s'adressent à des conditions correspondant à des besoins spécifiques des consommateurs et dont la cible principale est actuellement la mémoire et la cognition. En septembre 2008, OVOS Santé Naturelle a lancé sa marque phare, VIVIMIND^{MC}, pour la protection de la mémoire.